



janvier 2026

Édito

La mission académique de prévention et de lutte contre le harcèlement a le plaisir de vous adresser ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement constant auprès des élèves. Nous avons pleinement conscience que c'est grâce à votre persévérance et à la force du travail collectif que nous progressons sur ce sujet sensible.

Avec une date limite de dépôt des productions fixée au 30 janvier 2026, l'actualité du mois porte évidemment sur la 13e édition du concours non au harcèlement.

La mission académique vous propose des ressources vous permettant d'envisager une participation in extremis avec un webinaire flash de 20 minutes et de belles sources d'inspiration primées l'an dernier.

L'équipe académique

Béatrice Chirouze
Corine Provenzano
Charlotte Simonin
Matthias Cosentino



Ecrivez-nous à l'adresse
nah-academie@ac-lyon.fr

L'actu du mois

13^e ÉDITION DU PRIX
NON AU HARCÈLEMENT



30
JANVIER 2026

Item de
labellisation
pHARe2



Date limite de
dépôt des candidatures

Points d'attention, format des productions, catégorisation, formulaires de droit à l'image, plateforme démarches numériques...

**Vous n'avez pas assisté au webinaire
« Participer au concours NAH » ?**

Pas de panique...

Le replay est sur



<https://edurl.fr/webinairePrixNAH2025>



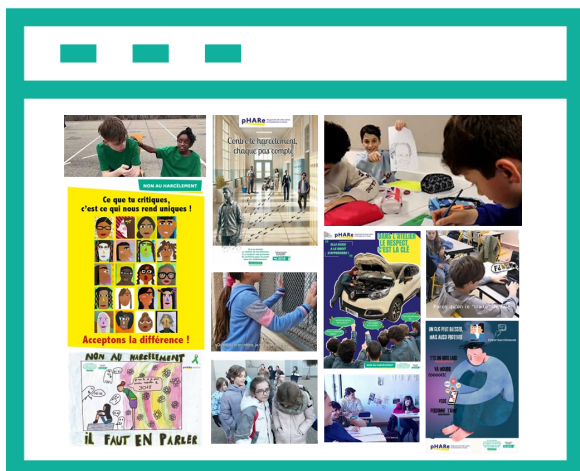
[Je télécharge le kit de participation](#)

En panne d'inspiration ?

Visionnez le clip de campagne #NonAuHarcèlement 2025-2026, un remake de la production des élèves du collège Terre-Sainte à Saint-Pierre (Académie de La Réunion).



[Voir « Tous différents, jamais indifférents »](#)



Visionnez l'ensemble
des productions primées
l'an dernier sur le site
académique.